Cinquante quatrième année. - N° 223 A Lundi 16 et mardi 17 novembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 391

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Ventes et cessions

329 368 526 RCS Aix-en-Provence.
COLAS MIDI MEDITERRANEE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 9008269.00 EUR.
Adresse : 855, Rue René Descartes, 13100 Aix-en-Provence.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Actif : 369 273 000 euros Passif : 311 881 000 euros Rapport d'échange des droits sociaux : En rémunération de l'apport, Colas Centre-Ouest augmenterait son capital de 8 111 143 euros par la création de 8 111 143 actions d'une valeur nominale de 1 euro, entièrement libérées, attribuées à Colas Midi-Méditerranée. Montant prévu de la prime d'apport : 49 280 857 euros, étant précisé qu'à la date de réalisation de l'opération d'apport partiel d'actif prévue le 31 décembre 2020 sous conditions suspensives de l'approbation de l'apport par une décision de l'associé unique de la société Colas Midi-Méditerranée et de l'approbation de l'apport par une décision de l'associé unique de la société Colas Centre-Ouest, devant décider également l'augmentation corrélative du capital social, si l'actif net serait supérieur à la valeur prévisionnelle de l'actif net au 31 décembre 2020 estimée au jour de la signature du traité, l'écart constaté viendra augmenter la prime, si l'actif net serait inférieur, la société Colas Midi-Méditerranée couvrira cet écart par un apport de trésorerie complémentaire à la société Colas Centre-Ouest. Date du projet d'apport partiel d'actif : 3 novembre 2020 L'opération d'apport est placée sous le régime juridique des scissions et prendra effet juridiquement,fiscalement et comptablement à la date de réalisation. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: -le 5 novembre 2020,au greffe du tribunal de commerce de Nantes pour Colas Centre-Ouest -le 5 novembre 2020,au greffe du tribunal de commerce de Aix-en-Provence pour Colas Midi-Méditerranée.